

A.D. 1889, Edward Murphy, écuyer, de la ville de Montréal, pour la division de Victoria, dans la province de Québec, à la place de l'honorable Thomas Ryan, décédé.

SAML. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.

A EDOUARD J. LANGEVIN, écuyer,
Greffier du Sénat.

L'honorable Président a informé la Chambre qu'il y avait un membre qui se présentait pour être introduit.

Alors, l'honorable Edward Murphy a été introduit, entre l'honorable M. Smith et l'honorable M. Ogilvie.

L'honorable M. Murphy a présenté le bref de Sa Majesté l'appelant au Sénat.

Le dit bref a été lu par le greffier.

Ordonné, qu'il soit inscrit au journal, et il est comme suit :

CANADA.



Stanley de Preston.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la foi, etc., etc., etc.

A Notre fidèle et bien-aimé Edward Murphy, de Notre province de Québec, dans Notre Puissance du Canada,

SALUT :—

Sachez que, tant pour la confiance particulière que Nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'Etat et la Défense de notre Puissance du Canada ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Sénat de notre dite Puissance, et Nous vous nommons pour la division électorale de Victoria, de notre province de Québec, et nous vous commandons, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez pour les fins susdites, dans le Sénat de notre dite Puissance, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement pourra être convoqué et tenu en notre dite Puissance, et vous ne devez aucunement y manquer.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau du Canada. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé, le Très Honorable Sir Frederick Arthur Stanley, Baron Stanley de Preston, dans le comté de Lancaster, dans la pairie de la Grande-Bretagne ; Chevalier Grand'-Croix de Notre Ordre Très-Honorable du Bain ; gouverneur général du Canada. A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, ce treizième jour de mai en l'année de Notre-Seigneur, mil huit cent quatre-vingt-neuf et de Notre Règne la cinquante-deuxième.

Par ordre,

SAML. E. ST. O. CHAPLEAU,
Greffier de la couronne en chancellerie, Canada.